



Actualité le livre

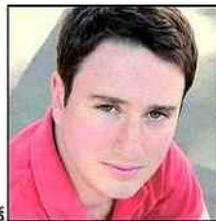
Un secret bien gardé

Malgré les initiatives de lutte contre la fraude, il n'y a jamais eu autant d'argent dans les paradis fiscaux. C'est la conclusion de cet économiste, qui propose un plan d'action pour récupérer l'argent. Extraits (p. 34 à 40).

Depuis 1998, on dispose de statistiques de la Banque nationale suisse. Ces données uniques – aucun autre pays n'en produit de similaires – n'avaient jusqu'à récemment pas été exploitées. A l'automne 2013, les fortunes étrangères détenues en Suisse s'élevaient à 1800 milliards d'euros. Depuis avril 2009, date du sommet de Londres où les pays du G20 ont décrété la « fin du secret bancaire », elles ont augmenté de 14%. La majorité de ces avoirs – entre 50 et 60% – appartient à des Européens. Les trois pays frontaliers de la Confédération arrivent en tête – l'Allemagne avec environ 200 milliards d'euros, la France avec 180 et l'Italie avec 120.

Faut-il s'étonner de cette dynamique insolente ? Contrairement à ce qu'on lit partout, le secret bancaire est intact ou presque. Certes, les « petits fraudeurs » ne sont plus à l'abri. La Suisse a accepté de coopérer avec les Etats-Unis pour identifier certains clients non déclarés. Elle cherche aussi à se débarrasser des bas de laine dont ont hérité des Allemands ou des Français, trop visibles et peu rémunérateurs. Mais pour les grandes fortunes, l'impunité est quasi totale. En l'absence de preuves accablantes – par exemple, les aveux circonstanciés d'anciens banquiers –, il n'y a pas davantage d'assistance concrète aujourd'hui qu'hier.

Pourquoi donc fuir la Suisse ? Cependant, si, autrefois, les banquiers suisses fournissaient l'ensemble des services – exécution de la stratégie d'investissement, garde des titres, camouflage de l'identité des



« Depuis avril 2009, date du sommet de Londres où les pays du G20 ont décrété la "fin du secret bancaire", les fortunes étrangères détenues en Suisse ont augmenté de 14%. »

Gabriel Zucman est professeur d'économie à la London School of Economics et chercheur à l'université de Berkeley.

propriétaires via les célèbres comptes numérotés –, aujourd'hui, seule la garde des titres reste réellement de leur ressort. Le reste a été délocalisé dans d'autres paradis fiscaux, qui fonctionnent en symbiose. Ainsi, le placement de l'argent dans des fonds d'investissement. Les fonds sont soumis à la loi du paradis fiscal dans lequel ils sont domiciliés. Or, en Suisse, leurs dividendes sont soumis à un impôt de 35%. Conséquence de cette taxe, censée décourager la fraude fiscale ? Les fonds suisses ont migré, essentiellement au Luxembourg, où les dividendes ne sont pas taxés. Environ 600 des 1800 milliards détenus par les étrangers dans la Confédération sont investis dans des fonds luxembourgeois.

De même, les comptes numérotés sont interdits par la législation antiblanchiment. Ils ont été remplacés par les trusts, les fondations, les sociétés-écrans, domiciliés dans une poignée d'autres paradis fiscaux. Plus de 60% des comptes en Suisse sont détenus via des sociétés-écrans du Panama, des trusts des îles Vierges britanniques, ou des fondations du Liechtenstein. Mais même si la Suisse a perdu son hégémonie, elle reste au cœur de la gestion de fortune internationale. Ce n'est ni le passage par les îles Vierges ni l'étape luxembourgeoise qui permet la fraude fiscale. Investir dans un fonds du Grand-Duché depuis un compte à Paris – ou transférer ledit compte à une société-écran panaméenne – ne permet pas d'éviter l'impôt. C'est uniquement grâce au secret bancaire garanti par la Suisse que les ultrariches peuvent s'évader.



LA RICHESSE CACHÉE DES NATIONS. ENQUÊTE SUR LES PARADIS FISCAUX, de Gabriel Zucman, coédition Seuil-La République des Idées, 128 pages, 11,80 euros.

Notre avis. Statistiques sur les investissements internationaux et les balances des paiements des pays, les bilans des banques, les richesses privées et les revenus des nations, données de la banque centrale suisse... L'auteur a mené une véritable enquête économique, dont il résume avec pédagogie la méthode, pour mettre au jour les fortunes cachées dans

les paradis fiscaux. A la clé, un scoop – 8% du patrimoine financier mondial des ménages y est caché, soit 5800 milliards d'euros, dont 350 milliards appartenant à des Français –, et une conclusion : tout reste à faire pour lutter contre la fraude fiscale. En bon disciple de l'économiste engagé Thomas Piketty, Gabriel Zucman n'hésite pas à proposer des mesures pour récupérer

l'argent. La plus originale : que la France, l'Allemagne et l'Italie s'allient pour imposer des droits de douane de 30% sur les exportations suisses, qui leur rapporteraient les 15 milliards d'euros de recettes fiscales par an que, selon ses calculs, ils perdent à cause du secret bancaire de la Confédération. Un livre qui devrait inspirer les édiles de Bercy. **G. M.**